
CONDITIONS D'HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCE-SERVICES 1

Type de logement

Bungalow 44m ²	781,06€/mois
Appartement 46m ²	781,06€/mois

L'indemnité d'occupation comprend

- la fourniture en eau,
- l'électricité (le chauffage et l'éclairage),
- le raccordement au réseau télédistribution,
- la liaison fonctionnelle 24h/24 et 7j/7 avec la maison de repos,
- les tentures et les rideaux.

Les services refacturés

- les soins éventuels de coiffeuse et pédicure (tarif disponible à l'accueil),
- possibilité d'entretien du logement : 8,68€/h (selon disponibilité).

Les suppléments

- **le repas de midi** : 5,37€ (il est conseillé que le repas de midi soit consommé au restaurant. Toutefois, le dîner peut être servi au bungalow/ appartement. Il vous sera livré froid)

- **le déjeuner** : 1,79€ et le souper : 2,99€ (servi avec le repas de midi)
- possibilité d'une **ligne téléphonique externe** placée sur le téléphone du logement : 13,42€/mois + le coût des communications

Divers

- les logements sont non meublés (possibilité d'obtenir un plan),
- les logements sont équipés de store pare soleil
- participation possible à toutes les activités organisées dans l'enceinte de la maison de repos
- 6 bungalows sont localisés à l'Avenue de l'Europe (accessible via l'Avenue de l'Europe),
- 9 bungalows sont localisés dans le jardin (accessible via l'Avenue de l'Europe et la Rue Marcel Galle),
- l'entrée publique des appartements est située au 46, Rue Emile Urbain,
- accès au parc intérieur à tous les résidents,